

FLASH info



ÉLECTION LÉGISLATIVE PARTIELLE

Tout ce qu'il faut savoir

- L'élection fait suite à la démission du député Hugo Prévost, le 15 octobre dernier.
- 83 879 citoyennes et citoyens appelés aux urnes sur la circonscription n°1, de Bernin à Grenoble, en passant par Montbonnot-Saint-Martin.
- **Dimanches 12 et 19 janvier 2025, de 8h à 18h.**
- Bureaux de votes en mairie (n°1 et 2) et dans le bâtiment

Stryker (n°3, 4 et 5) au 740 chemin de la Croix Verte. Identiques aux dernières élections européennes.

- Procurations : suivez les instructions du site www.maprocuration.gouv.fr. Possibilité de faire votre certification numérique en mairie pour effectuer la démarche en 100% dématérialisée (voir Flash info n°409).
- Présentez le jour du vote votre carte d'identité (ou équivalent autorisé). Les cartes d'électeurs ne sont pas rééditées.



SONDAGES

Deux groupes d'étudiants de l'Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole (EPLEFPA) de Grenoble / Saint-Ismier, débiteront des enquêtes de satisfaction (questionnaire) auprès des habitants et des commerçants, à partir du **7 janvier prochain**.

Ces questionnaires vont concerner la déminéralisation et la désimperméabilisation des places de parking place Robert Schuman, ainsi que l'aménagement du parc Saint-Martin en espace naturel avec protection de la zone humide.

Merci de leur faire bon accueil.

SOMMAIRE

- | | | | |
|---|-------|--|---------|
| • Mairie : Enquête chauffage au bois..... | P 2 | • Environnement : petite chronique | |
| • CCAS : cinéma le 13 janvier..... | P 3 | du vivant..... | P 8 |
| • Les actualités des associations..... | P 3-5 | • Médiathèque : 9 ^{ème} édition des nuits | |
| • Nouveau à Montbonnot..... | P 5 | de la lecture..... | P 9 |
| • Recensement de la population..... | P 6-7 | • Vœux du Maire..... | P 11-12 |



MAIRIE

LA PISCINE PENDANT LES VACANCES

Les fêtes de fin d'année approchent à grands pas ! La piscine sera fermée du samedi 21 décembre au dimanche 29 décembre 2024 inclus.

Mais nous avons une bonne nouvelle !

Exceptionnellement, elle sera ouverte la deuxième

semaine des vacances de Noël, soit du **lundi 30 décembre 2024** au **dimanche 5 janvier 2025** inclus ! Se référer aux horaires petites vacances (voir ci-dessus).

Alors prenez d'ores et déjà de bonnes résolutions et venez profiter des bassins en famille ou entre amis, afin de garder la forme pour 2025 ! Comme d'habitude, pas de créneaux associatifs pendant les vacances, vous aurez la piscine pour vous.

Attention, la piscine sera fermée le mardi soir 31 décembre 2024. Il en est de même le lendemain, toute la journée du mercredi 1^{er} janvier 2025, jour férié.

Horaires piscine Petites vacances											
	8h	10h	12h	12h15	13h30	14h	16h	17h15	18h	20h	20h30
Lundi			8h - 14h								
Mardi			10h - 14h					17h15 - 20h			
Mercredi			8h - 14h					18h - 20h30			
Jeudi			10h - 14h								
Vendredi			8h - 14h					17h15 - 20h			
Samedi			8h - 14h								
Dimanche			8h - 12h								

RAMASSAGE DES SAPINS

Les ramassages de sapins se feront les mercredis 8 et 15 janvier 2025. Il suffit de déposer votre sapin devant chez vous.



RECENSEMENT MILITAIRE 16 ANS

Les jeunes filles et garçons qui ont 16 ans doivent faire leur « recensement citoyen », en mairie ou sur le site www.service-public.fr, dans les trois mois suivant leur date anniversaire. **Vous avez jusqu'à la fin du 3^{ème} mois pour le faire.** Par exemple, si vous êtes né le 6 janvier 2009, vous pouvez le faire jusqu'au 30 avril 2025.

Cette démarche vous permet d'obtenir une « attestation de recensement », première étape pour pouvoir vous inscrire à un examen (BEP, Bac, permis de conduire, concours administratif) avant vos 25 ans. Elle permet aussi d'être inscrit automatiquement sur les listes électorales dès vos 18 ans.

ENQUÊTE CHAUFFAGE AU BOIS

Le chauffage au bois dans le secteur résidentiel est devenu la principale source d'émission de particules fines sur le territoire. Afin de mieux comprendre l'origine de cette pollution et travailler à des propositions d'action pour améliorer la qualité de l'air, la Communauté de communes Le Grésivaudan va mener une étude approfondie pour dresser un état des lieux précis du chauffage domestique au bois sur son territoire.

Du **16 décembre 2024** au **31 janvier 2025**, une enquête téléphonique sera réalisée auprès de plusieurs centaines de ménages du territoire. Cette étude vise à recueillir des données sur le parc d'appareils existant (types d'équipements, âge, usage principal ou secondaire), mais aussi sur les pratiques des usagers, la qualité du bois consommé et la connaissance des impacts sur l'environnement. L'étude aura ainsi pour but de mieux comprendre les profils des habitants concernés par ces équipements et leurs motivations pour changer d'appareil. Nous vous demandons de bien vouloir réserver aux agents enquêteurs un accueil cordial et vous remercions d'accorder de votre temps pour répondre à leurs questions.

Cette enquête est totalement anonyme et les données collectées seront utilisées exclusivement en vue de l'état des lieux des méthodes de chauffage souhaité par la Communauté de communes Le Grésivaudan sur son territoire.



CCAS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

AU 04 76 90 56 36 ANNA DUMÉE (POSTE 01130) OU

ALICE TRIPIER (POSTE 01135) CCAS@MONTBONNOT.FR

CINÉMA SÉNIORS



Le CCAS vous propose une séance cinéma le **lundi 13 janvier 2025 à 15h30** pour voir (film à préciser). Contact pour s'inscrire en encart de rubrique CCAS.

Le transport est assuré avec trois arrêts proposés :

- **14h30** École du Bourg
- **14h40** Avenue de l'Europe (Pré Millet)
- **14h45** INRIA

ANIMATIONS SÉNIORS

Mois de Janvier 2025

- **Mardi 7 janvier**, animations et activités à partir de 14h.
 - **Mardi 21 janvier**, repas partagé à partir de 12h. Inscriptions jusqu'au jeudi 16 janvier.
- Merci de bien vouloir vous inscrire auprès du CCAS (contact en encart de rubrique) et de nous faire savoir si vous aurez besoin d'un accompagnement.

PERMANENCE SOCIALE

Vous avez plus de 60 ans ?

Le CCAS vous propose des permanences avec une assistante sociale les jeudis après-midi. Prochaine permanence : **jeudi 16 janvier**.

Contact mairie pour s'inscrire en encart de rubrique CCAS.



ASSOCIATIONS



SOU DES ÉCOLES

Bonne année 2025

En cette nouvelle année que nous vous souhaitons sereine et pétillante, nous tenons à remercier chacun de vous, directeurs d'école, enseignants, parents, enfants, grands-parents, habitants et bien sûr la commune. Grâce à vous, l'année qui vient de s'écouler a été riche en événements et couronnée de succès.

Nous commençons une nouvelle année, enthousiastes à l'idée de continuer à réjouir les grands comme les petits. Nous serons ravis de vous retrouver pour chacun des événements à venir ! N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez prêter main forte à l'équipe du Sou, qui a toujours besoin d'aide pour chaque événement.

 [Site web : www.montbonnotsoudesecoles.org](http://www.montbonnotsoudesecoles.org)

ASSOCIATION GRE'SY

Nouveau collecteur sur la commune de Montbonnot-Saint-Martin avec GRE'SY !

La commune de Montbonnot-Saint-Martin s'engage dans l'économie circulaire, sociale et solidaire avec l'association GRE'SY (GREsivaudan SYnergies associatives) qui œuvre pour l'insertion et le développement durable sur le territoire du Grésivaudan.

L'association GRE'SY vient de remplacer le collecteur implanté à proximité de la Maison des Arts par un nouveau chalet de collecte de VTLC (vêtements, textiles, lingerie, chaussures), livres et CD/DVD.

Pour rappel, GRE'SY dispose de 6 points de collecte répartis sur la commune :

- RD 1090 en face de Super U et station Esso
- Parking de la Mairie
- Parking Maison des Arts
- Parking école du Tartaix
- Parking Robert Schuman
- Parking Pré de l'eau

Un grand merci pour vos dons.

 [CONTACT : contact@gresy.fr](mailto:contact@gresy.fr) - [Site internet : www.gresy.fr](http://www.gresy.fr)



ASSOCIATIONS

CONCERTS CHŒURS MÉLUSINE

La chorale Mélusine vous propose un programme de musique baroque qui va vous emmener dans deux univers émotionnels opposés : la joie et la tristesse.

Qui ne connaît pas les premières mesures du Te Deum de Charpentier, fameux hymne de l'Eurovision ? Venez découvrir la suite de cette œuvre majestueuse que le compositeur lui-même qualifie de « lumineuse et guerrière ».

Pour les funérailles de la Reine Caroline, fidèle soutien de Haendel, le compositeur nous livre une magnifique œuvre intérieure forte en émotions, destinée à accompagner la procession funèbre de la Reine.

Ces œuvres seront données avec chœur, orchestre et solistes : Florence Lefebvre-Joud (Soprano), Catherine Tassin-Arques (Mezzo-soprano), Louis-Marie Fouchard (Ténor), Christian Delclos (Basse) ; sous la direction d'Isabelle Guillaume.

DATES DES CONCERTS

Vendredi 31 janvier 20h30 dans l'église de Montbonnot-Saint-Martin

Samedi 1^{er} février 20h30 à la salle Messiaen de Grenoble

Dimanche 2 février à 17h dans l'église de Crolles

Vous pouvez dès à présent prendre vos billets, via Internet (ou auprès des choristes) : <https://www.billetweb.fr/pro/concert-haendel-charpentier>

i CONTACT : melusine.secretaire@gmail.com

chœurs MÉLUSINE

GEORG FRIEDRICH HAENDEL
Funeral Anthem for Queen Caroline

MARC-ANTOINE CHARPENTIER
Te Deum

Direction chœur et orchestre : Isabelle Guillaume
Solistes : Florence Lefebvre-Joud - Soprano
Catherine Tassin-Arques - Mezzo-soprano
Louis-Marie Fouchard - Ténor
Christian Delclos - Basse

31 JANVIER Église de Montbonnot 20h30	1 FEVRIER Salle Messiaen, Grenoble 20h30	2 FEVRIER Église de Crolles 17h
--	---	--

Entrées : 15€ plein tarif - 12€ tarif réduit en prévente auprès des choristes
ou sur le site <https://melusine.gresipc.com/>
Gratuit pour les enfants de moins de 12 ans.
Concerts au profit de l'association Cefluc.

Composées graphiques : Hervé Maguer - 2023



ASSOCIATIONS



REPAIR CAFÉ

Nous recherchons un ou une bénévole pour participer à l'accueil du Repair Café de Montbonnot-Saint-Martin. Contactez-nous par mail (ci-dessous) ou bien venez-nous rencontrer à la Maison Pour Tous, **mardi 7** ou **mardi 21 janvier** entre 14 et 18 heures.

i CONTACT : contact@reparerensemble.fr / www.repaircafemontbonnot.fr



GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Année 2025 avec l'AGV BM

À nos 800 adhérents et à leur famille, l'AGV Biviers-Montbonnot souhaite une année 2025 pleine de vitalité, de solidarité et de fraternité. Que cette année soit riche en moments conviviaux que nous partageons lors de nos sessions de sport en salles, en extérieur et en piscine !

i CONTACT : agvbm.contact@gmail.com - Site internet : www.gvbiviersmontbonnot.fr

SKI CLUB

Le Ski Club organise à nouveau cette année huit sorties de ski à Chamrousse pour les enfants de 5 à 16 ans cet hiver de janvier à fin mars. Retrouvez toutes les informations sur www.skiclubmontbonnot.com

MONTBONNOT BRIDGE

Pendant le premier trimestre, plusieurs joueurs du club ont participé à des compétitions au niveau régional et national. Plusieurs équipes se sont distinguées en demi-finale et en finale et Christine Koeck, professeur à Montbonnot bridge, a obtenu le titre de championne de France.



NOUVEAU À MONTBONNOT

Gisèle Bouschon psychologue

Gisèle Bouschon, psychologue clinicienne, hypnothérapeute et formatrice en hypnose, praticienne EMDR Europe, formée à l'analyse transactionnelle, transfère à dater du **4 janvier** 2025, son cabinet de Meylan, au 855 impasse de l'Europe, à Montbonnot-Saint-Martin.

i Consultations sur rendez-vous au 06 22 56 34 77

Maison M – Sarah Marcon

Pour vous accompagner dans vos projets d'architecture d'intérieur et de décoration, un nouvel espace ouvre ses portes pour vous aider à repenser votre intérieur ! Projets sur mesure, showroom, vente d'objets déco, rendez-vous au 255 rue Général de Gaulle, anciennement Dôme Immobilier.

i CONTACT : www.sarahmarcon.com
ou 06 50 98 82 65





RECENSEMENT DE LA POPULATION

Début de la campagne à Montbonnot-Saint-Martin le 16 janvier 2025

1. Les opérations du recensement de la population, réalisées par la commune pour le compte de l'Insee (Institut National de la Statistique et des Études Économiques) dureront un mois.

Le recensement de la population sert à évaluer les besoins et conditions de vie des habitants. Il permet de dénombrer les logements et la population résidant en France, et de connaître leurs principales caractéristiques.

Il permet à l'État mais aussi aux collectivités locales telles, la Région, le Département, les intercommunalités et les communes, de mieux adapter leurs politiques publiques et donc de rationaliser l'action publique sur le territoire.

Recensement de la population 2025

**Répondre au recensement,
c'est utile pour construire
demain !**

Encore plus simple par internet

le-recensement-et-moi.fr



Le recensement démarre le 16 janvier. Si vous êtes recensé cette année, vous serez prévenu par votre mairie.

L'une des personnes - agents recenseurs - dont la photo figure ci-dessous vous rendra visite à votre domicile pour procéder aux opérations de recensement. Leur travail est difficile. Il convient de leur réserver le meilleur accueil.

NOS AGENTS RECENSEURS





2. Le caractère obligatoire du recensement et sa confidentialité

L'article 3 de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques prévoit en effet que les personnes questionnées sont tenues de répondre aux enquêtes statistiques déclarées obligatoires par l'administration. Le recensement de la population organisé par l'Insee fait partie de ces enquêtes obligatoires.

La loi précise néanmoins que les renseignements fournis par les personnes recensées sont protégés par des règles de confidentialité. Les statistiques collectées sont anonymes et les personnes qui y ont accès sont tenues au secret professionnel. La loi mentionne en outre que les réponses transmises doivent être renseignées avec exactitude.



ENVIRONNEMENT

PETITE CHRONIQUE DU VIVANT

Faut-il nourrir les oiseaux en hiver ?

En hiver, les oiseaux consacrent la quasi-totalité de la journée à rechercher de la nourriture, notamment pour résister au froid. Et cela n'est pas facile ! Leurs besoins énergétiques pour maintenir leur température corporelle augmentent tandis que les ressources alimentaires diminuent, jusqu'à devenir rares. Il est donc important d'aider les oiseaux en hiver, mais en respectant certaines règles.

1. S'il fait froid seulement !

Ne vous basez pas sur la date de l'hiver dans le calendrier mais sur la météo. La bonne période, c'est quand les gelées prolongées apparaissent.

Le nourrissage doit être constant et régulier car les oiseaux prendront l'habitude de visiter vos mangeoires à des moments précis de la journée. Dès que le temps se radoucit définitivement (vers le mois de mars), arrêtez progressivement en laissant le temps aux oiseaux de s'adapter.

2. Une mangeoire, pas un piège !

Disposez la mangeoire dans un endroit dégagé, inaccessible aux chats. Plus la mangeoire est instable (suspendue) avec un accès réduit aux graines (protégées dans un réservoir), plus les espèces pouvant y accéder seront de petite taille.

3. Quelle nourriture ?

Pas de pain qui gonfle dans l'estomac, ni de restes de repas (féculents, aliments salés, à base de lactose, gras de viande). Evitez les boules à mésanges pour 3 raisons : les oiseaux risquent de se coincer les pattes, les vieux filets utilisés pour construire les nids peuvent emmêler les poussins ; et enfin, un excès de graisse en hiver est défavorable à leur reproduction au printemps.

C'est bien de donner un mélange de flocons d'avoine, millet et tournesol très apprécié de nombreuses espèces. Mais aussi du maïs concassé, des fruits secs non grillés et non salés (noix, amande, noisette).

Il est important d'éviter de jeter la nourriture au sol, car elle attire des animaux indésirables.

4. À boire svp !

Même en hiver et par temps froid, il ne faut pas oublier de laisser de l'eau aux oiseaux pour qu'ils puissent s'abreuver mais aussi se laver et maintenir leur plumage propre afin de bien se protéger contre le froid.

La p'tite astuce : trempez une pomme de pin dans du beurre de cacahuètes ou de la végétaline, puis dans des graines de millet et de tournesol. Accrochez-la dans une zone dégagée



STOP AUX MÉGOTS JETÉS DANS L'ESPACE PUBLIC !



Chaque année, 7,7 milliards de mégots de cigarettes sont jetés dans l'espace public. Une grande partie d'entre eux finit dans les eaux usées puis dans les océans.

À titre d'exemple, alors qu'un mégot peut polluer à lui seul 500 litres d'eau, on estime qu'il est à l'origine de près de 40% de la pollution des eaux de la Méditerranée. Source : Ademe.



La médiathèque sera fermée du 30 décembre au 6 janvier et la boîte de retour de documents inaccessible durant cette période. De plus le service navette du réseau est interrompu du 23 décembre au 6 janvier.

9^e ÉDITION DES NUITS DE LA LECTURE

La médiathèque participe à la 9^e édition des Nuits de la lecture sous le signe des patrimoines.

Vendredi 24 janvier dès 18h30 :

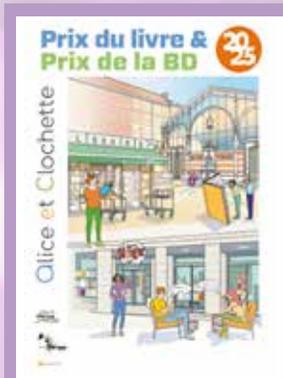
- Présentation de la web série réalisée par des adolescents à partir de la BD 11407 vues : de 18h30 à 19h30.
- Lectures et jeux tous en pyjama ! De 20h30 à 21h30, venez en pyjama !

Écoutez des histoires dans le noir et découvrez les nouveaux jeux de la médiathèque dans le Carré des histoires. Les doudous et bonnets de nuit sont acceptés !

Dès 5 ans, réservation conseillée.

- Farfollots : à 20h30 : Spectacle contes, chansons et légendes du Dauphiné et de Savoie. Espiègleries, mystères, sagesses populaires, Elisabeth Calandry et Catherine Veth ont adapté librement des récits alpins collectés par Charles Joisten. Un esprit de veillée assuré !

À partir de 10 ans, sur inscription (voir encart de rubrique ci-dessus).



LANCEMENT DU PRIX ALICE ET CLOCHETTE ROMANS

La médiathèque participe pour la 3^{ème} année à ce prix mettant à l'honneur des petites maisons d'édition ou des premiers romans. En partenariat avec la librairie La Nouvelle Dérive, découvrez les 10 titres en lice disponibles à la médiathèque :

- L'allègement des vernis : Paul Saint-Bris,
- Ce que je sais de toi : Eric Chacour,
- Célestine : Sophie Wouters,
- Chien sauvage : Pekka Juntti,
- La colère et l'envie : Alice Renard,
- Les contemplées : Pauline Hillier,
- Dans l'œil de la vengeance : Nathalie Gauthereau,
- Pour mourir, le monde : Yan Lespoux,
- Rousse : Denis Infante,
- Un monde à refaire : Claire Deya.

DU NOUVEAU DANS LE RÉSEAU : L'ARTOTHÈQUE

À compter du 15 janvier, votre adhésion offre la possibilité de réserver et emprunter une des 150 œuvres d'art de l'artothèque pour une durée de un à quatre mois. Voir les détails et conditions sur le site :

www.bibliotheques.le-gresivaudan.fr



GUICHET CULTUREL SORTIR

Permanence du guichet culturel le deuxième et quatrième vendredi du mois de 16h30 à 18h30 dans l'espace presse de la médiathèque. Tarif adhésion Comité d'Animation 15 € + prix des billets à tarif préférentiel.

 **CONTACT** : mptbiviers@gmail.com

INFORMATIONS PRATIQUES

MAIRIE

Horaires d'ouverture de la Mairie :

Lundi au jeudi : 8h30-12h/13h30-17h30
vendredi : 8h30-12h et de 13h30 à 16h30.
Accueil des services administratifs fermé
mardi et jeudi après-midi.

- Services administratifs ☎ 04 76 90 56 36
mairie@montbonnot.fr / www.montbonnot.fr
- Services scolaire et jeunesse ☎ 04 76 90 87 77
- Service technique ☎ 04 76 90 87 71
- Service urbanisme ☎ 04 76 90 87 74

CCAS

- Mairie de Montbonnot-Saint-Martin
☎ 04 76 90 56 36

POLICE MUNICIPALE ET OBJETS TROUVÉS

☎ 04 76 63 25 07 / 06 07 89 73 97

PERMANENCES JURIDIQUES

Permanences gratuites aux ateliers associatifs

Prendre rendez-vous au ☎ 04 76 90 56 36

Notaire : Vendredi 17 janvier et Jeudi 30 janvier*

Avocates (*Dates à confirmer) :

- Samedi 11 janvier* : Me Laurence Bordes-Monnier
 - Vendredi 24 janvier : Me Natacha Jullien-Palletier
- Conciliateur de justice du canton de Saint-Ismier**
Deux mercredis par mois, de 9h à 12h en mairie de
Saint-Ismier sur rendez-vous au ☎ 04 76 52 52 25
✉ michele.guille@conciliateurdejustice.fr

MEDIATHEQUE SAINT EXUPÉRY

☎ 04 76 13 46 53 / ✉ mediatheque@montbonnot.fr

Mardi 15h30/19h - Mercredi 10h/13h - 14h/19h

Jeudi 11h30/14h - Vendredi 16h/19h - Samedi 10h/13h

ECOLE

- École élémentaire du Bourg ☎ 04 76 90 01 73
- École élémentaire du Tartaix ☎ 04 76 52 10 91
- École maternelle des Chavannes ☎ 04 76 90 07 84

PISCINE DE L'EPAE

Horaires d'ouverture ☎ 04 80 42 20 55

- Lundi et jeudi 12h/13h30
- Mardi et vendredi 12h/13h30 et 17h15/20h
- Mercredi 8h/12h15 et 16h/20h30
- Samedi 8h/14h / - Dimanche 8h/12h

Pendant les petites vacances, les horaires se prolongent les matins du lundi au vendredi. Consultez notre page Internet www.montbonnot.fr/piscine

DÉPLACEMENTS

- Transports en commun M réso ☎ 04 38 70 38 70
- Medik ambulances ☎ 04 76 63 11 14
- Taxi Transialpes ☎ 06 15 91 66 30
- A3 Service & Transports Ferrucci (TPMR)
☎ 06 19 68 38 90
- Trotinettes et vélos électriques sur l'application Dott.
- Autopartage sur l'application Citiz av. de l'Europe,
rue Louis Néel et rue du Général de Gaulle.

PARC DES LOISIRS

95 rue Vaucanson / Horaires : 9h/17h30 (hiver)

PETITE ENFANCE

- Maison de la petite enfance ☎ 04 76 90 56 78
✉ petite-enfance@montbonnot.fr
- Relai petite enfance Les Grésis'mômes ☎ 06 02 52 65 73
✉ rpe.lesgresimomes@le-gresivaudan.fr

GESTION DES DÉCHETS

Déchetterie ☎ 04 38 72 94 30 (Fermée les jours fériés)
Service déchets ☎ 04 76 08 03 03

Horaires d'ouverture :

Du lundi au dimanche de 8h30 à 17h45
☎ www.legresivaudan.fr

HORAIRE NUISANCES SONORES

- Jours ouvrables : 9h-12h et 14h-19h
- Samedi : 9h-12h et 15h-19h
- Dimanche et jours fériés : 10h-12h

NUMEROS D'URGENCE

- Gendarmerie de Saint-Ismier ☎ 04 76 52 15 45
- Centre antipoison de Lyon ☎ 04 72 11 69 11
- Vétérinaire de garde ☎ 04 76 47 66 66
- Pharmacie de garde (serveur vocal)
☎ 3237 (appel payant) ou www.servigardes.fr
- Violences femmes info ☎ 3919
- Harcèlement entres élèves ☎ 3020

NUMEROS UTILES

- Véolia (eaux) (7j/7, 24h/24)
☎ 09 69 32 34 58
- Véolia (réseaux eaux usées/assainissement)
☎ 04 76 61 39 34
- Enedis Dépannage électricité
☎ 09 72 67 50 38
- GAZ (GRDF) (Raccordement)
☎ 0 800 47 33 33

15
SAMU
LE SERVICE D'AIDE
MÉDICAL URGENT

17
POLICE
GENDARMERIE

18
POMPIERS

112
NUMÉRO
D'APPEL
D'URGENCE
EUROPÉEN

114
PERSONNES
SOURDES ET
MALENTENDANTES

115
NUMÉRO
D'URGENCE
SOCIALE



Prochain conseil municipal : mardi 28 janvier 2025 à 20h30 en mairie.

- Le prochain Flash info sortira fin janvier, merci de transmettre vos quelques lignes et photos avant le 8 janvier 2025 à communication@montbonnot.fr



Le Maire

**Dominique Bonnet
et le Conseil municipal**

**vous souhaitent
de bonnes fêtes
de fin d'année
et vous présentent
leurs meilleurs vœux
pour 2025**

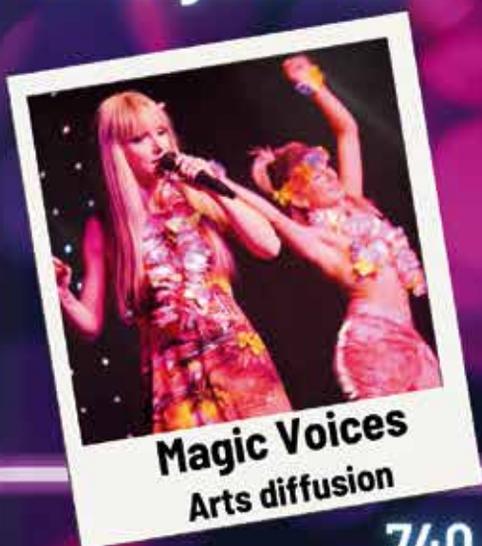


**Voeux du Maire
à la population**

*Soirée
Stars 80*

à 19h00

le 10 janvier



**Bâtiment Stryker
740 chemin de la Croix Verte**